

**Avis public aux propriétaires d'un immeuble,
ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise**

Par cet avis public, Lise Ouellet, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise :

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis 45 jours le 2 novembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 15 octobre 2025.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, communiquez avec la présidente d'élection.

5. **Vous avez la possibilité d'exercer votre vote par correspondance.** Pour ce faire, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le 2 février 2023 (vous pouvez remplir la section appropriée du formulaire vous permettant d'être inscrit sur la liste électorale (voir point 3). Votre demande sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

369 avenue Principale, Dégelis, Qc G5T 2G3
418 853-2332, poste 4669

Donné à Dégelis, le 7 octobre 2025

Lise Ouellet, présidente d'élection